

Comment je me sens au bureau aujourd'hui en France ?

Résultats du baromètre ACTINEO/TNS SOFRES 2011 sur la qualité de vie au bureau

À quelques jours de l'ouverture de la Semaine de la Qualité de vie au travail (31 mai au 10 juin 2011), ACTINEO, et TNS SOFRES ont présenté aujourd'hui les résultats du baromètre 2011 dédié à la qualité de vie au bureau.

Comment ceux qui travaillent dans un bureau perçoivent-ils leurs espaces de travail ? Sont-ils satisfaits de leurs équipements, de leurs espaces, de la façon dont leur entreprise prend en compte ce sujet ?

60 % des salariés aujourd'hui en France ne travaillent plus dans un bureau individuel : comment vivent-ils ce partage de l'espace ?

Menée en avril 2011, cette enquête s'appuie sur des entretiens réalisés en « face à face » auprès d'un échantillon représentatif de près de 600 actifs en France.

- **La qualité de vie au bureau, plus importante que la rémunération**

Intérêt, qualité de vie et rémunération... Tel est le triptyque gagnant pour les salariés travaillant dans un bureau. Par ordre d'importance, **l'intérêt de son travail arrive en tête avec 53% des citations, suivi de la qualité de vie au travail, avec 38% des citations, et de la rémunération, citée par 37% des répondants.**

Si les cadres supérieurs se déclarent beaucoup plus sensibles à *l'intérêt de leur métier* (63% vs 53% en moyenne), **les personnes vivant seules** (49% vs 38% en moyenne) **et les femmes accordent plus d'importance à la qualité de vie** (45% vs 38% en moyenne).

Parmi les critères importants pour l'ensemble des salariés de bureau, viennent ensuite la *localisation géographique* (25%), les *responsabilités* (23%) ou encore *les perspectives d'avenir* (16%).

- **Après les relations humaines, l'espace de travail apparaît aux yeux des salariés comme un critère fondamental pour leur bien-être au travail**

Pour 84% des salariés interrogés, **les relations avec les collègues sont le socle fondamental du bien-être au travail. L'espace de travail se place en seconde position (48% des citations)**, avec une surpondération constatée auprès des salariés d'entreprises de TPE (63%) et des possesseurs de bureaux individuels (55%).

Les deux autres facteurs qui contribuent le plus à la qualité de vie au travail sont l'absence de bruit (28%) et la qualité de l'aménagement de son bureau (27%). Sont cités de façon plus anecdotique, et à quasi parts égales, la *qualité de l'éclairage* (14%), *l'état du mobilier* (13%) et *la climatisation* (11%).

Les lieux de réunion ou de convivialité ne semblent pas constituer, quant à eux, des éléments déterminants pour l'épanouissement des salariés (seulement 9% de citations relatives à l'importance de salles de réunion et 6% pour la cafétéria).

- **Les salariés en open-space estiment que leur entreprise n'accorde pas assez d'importance à l'aménagement des espaces de travail**

86% des salariés considèrent que leur espace de travail a un impact important sur leur bien-être, 80% sur leur efficacité et 72% sur leur motivation. Ils sont toutefois plus d'un tiers (34%) à estimer que leur entreprise n'accorde *pas assez d'importance* à l'aménagement des espaces de bureau - ce sentiment est encore plus fortement ressenti par les salariés travaillant en open-space qui sont près de la moitié à l'exprimer - et 63% à penser qu'elle fait *juste ce qu'il faut*.

- **Satisfaits de leur équipement de travail, les salariés expriment un peu plus de réserve sur les possibilités offertes pour s'isoler et se détendre**

Une large majorité des sondés (86%) se déclarent satisfaits de leur bureau, 81% de leur ordinateur, de leur téléphone et de leur siège, 78% de leurs rangements collectifs et 71% de leurs possibilités de personnalisation.

Côté confort et esthétique, 82% des salariés se déclarent satisfaits de leur éclairage, 81% du confort de leur siège. Le niveau de bruit et la qualité de l'air intérieur ne suscitent pas de crispations particulières (74% des sondés en sont satisfaits). **Mais ils sont plus d'un tiers (33%) à exprimer leur insatisfaction sur l'aménagement et la décoration.**

En matière d'organisation des espaces de travail au sein de l'entreprise, l'accent est à la fois mis sur l'échange et le travail individuel : si les salariés déclarent être satisfaits des possibilités de *circuler* (87%), de *se réunir* (80%), de *travailler individuellement* (76%), de *se concentrer* (72%) ou de *se restaurer* (67%), **en revanche ils sont insatisfaits des possibilités offertes pour se détendre (40%) ou s'isoler (38%) !**

- **Une perception différente selon le statut du salarié et la typologie du bureau**

Les CSP+ et les CSP- n'ont pas la même perception de leur espace de travail. **Si les premiers en sont satisfaits à 87%, les seconds ne sont plus « que » 76% à exprimer une opinion positive, soit 11 points d'écart.**

Le bureau individuel est largement plébiscité ... par ceux qui y travaillent. 90% des salariés qui disposent d'un bureau individuel sont satisfaits de leur espace de travail, dont 33% « très satisfaits ». Pour eux, le bureau individuel permet de *se concentrer* (83%), de *s'isoler* (77%) mais également de *se réunir* (86%).

Le bureau collectif est bien noté : 84% des sondés en sont satisfaits. Cependant, la satisfaction est moindre sur les critères mesurés, notamment la *possibilité de se concentrer* (70% vs 83% pour les détenteurs d'un bureau individuel) ou de *s'isoler* (53% vs 77%, soit 24 points d'écart).

Loin derrière, l'open-space recueille 63% de taux de satisfaction. A noter que le ressenti des salariés installés en open-space diverge fortement de celui des salariés disposant d'un bureau individuel : 60% d'entre eux déclarent en effet que l'organisation de leurs espaces de travail ne leur permet pas de *s'isoler*, 48% de *se concentrer* ou de *travailler individuellement*, et 29% de *se réunir*.

- **Quelques nuisances tenaces et des souhaits d'amélioration sur certains équipements**

Plus d'un tiers des salariés interrogés déclarent subir « assez souvent » ou « souvent » des nuisances sonores dues à des personnes (34%) et des problèmes de température ou de climatisation (33%). Sont également évoqués *un manque de rangement* (26%), *des problèmes de place sur leur bureau* (26%) ou *des nuisances sonores dues à des appareils* (23%).

Parmi les souhaits d'amélioration en matière d'équipements, sont évoqués en priorité un ordinateur plus performant et une meilleure climatisation/un meilleur chauffage (39% des répondants), plus d'espace disponible autour du poste de travail (34%), un siège plus confortable (32%), plus d'espace sur la table de bureau (32%), et une baisse du niveau de bruit (31%).



Au final, l'espace de travail personnel, que ce soit en termes d'aménagement, de confort, de qualité ou d'organisation, enregistre une majorité de « moyennement satisfaits » (59% de « plutôt satisfaits » et 11% de « plutôt pas satisfaits »), et un quart d'enchantés (24% de « très satisfaits »).

La marge de manœuvre reste donc grande pour passer de salariés « contents » à des salariés « enchantés » !

Les actifs au bureau : qui sont-ils ?

Les salariés travaillant dans un bureau et interrogés en face à face dans le cadre de cette enquête sont :

- **À part égale des hommes et des femmes** (51 et 49%) ;
- **À 42% des trentenaires et quadragénaires** (35-49 ans), à 26% des plus de 50 ans, à 26% des 24-35 ans, les moins de 25 ans représentant 6% de l'échantillon ;
- **À 59% des employés, techniciens et agents de maîtrise**, à 38% des cadres, les 3% restant étant ouvriers.
- **À 65% issus des Services (36%) et des Administrations publiques (29%)**. 14% sont dans le secteur de l'Industrie et 13% dans le Commerce.
- **35% travaillent au sein d'entreprises de plus de 200 salariés, 26% dans des structures de 10 à 49 collaborateurs**. 17% dans des TPE (moins de 10 salariés).
- **40% des salariés interrogés disposent d'un bureau individuel, 41% d'un bureau collectif (2 à 4 personnes), 14% d'un bureau au sein d'un open-space** (plus de 4 personnes).
- **Au sein de leur entreprise, 77% ont déclaré disposer de salles de réunion, 45% d'espaces de détente et 33% de bureaux en libre-service.**

Contact presse ACTINEO :

Stéphanie Kanoui – 01 77 37 29 92 – s.kanoui@thedesk.fr

ACTINEO, « agitateur » des entreprises pour une meilleure qualité de vie au bureau

Créé en janvier 2005, ACTINEO a très tôt pressenti l'impact que les transformations économiques et sociales en France allaient engendrer sur la qualité de vie au travail ainsi que **la montée en puissance des notions de bien-être et d'épanouissement personnel dans les revendications des salariés.**

Pendant ces six premières années d'activité, ACTINEO, qui s'appuie sur un Conseil scientifique présidé par **Alain d'Iribarne, directeur de recherche au CNRS et ancien administrateur de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme**, a observé, collecté, produit de l'information, lancé des débats et confronté des opinions.

Cette matière nourrit la réflexion sur la qualité de vie au travail et sur l'investissement dans l'aménagement des espaces de bureau, considéré comme un **véritable levier de compétitivité pour les entreprises, et une source de bien être pour les salariés.**

Fruit de la volonté commune des professionnels de l'aménagement et du mobilier de bureau, l'observatoire œuvre au quotidien pour **prouver et témoigner que la qualité de vie au travail en général et l'aménagement des bureaux en particulier, sont des leviers de performance pour l'entreprise.**

www.actineo.fr

Véritable site éditorial, enrichi régulièrement, le site Internet d'ACTINEO met à la disposition des internautes : **études, enquêtes, conseils et bonnes pratiques, veille réglementaire, témoignages et reportages, en donnant la parole à ceux qui contribuent aujourd'hui en France, à la réflexion sur la qualité de vie au travail** : ergonomes, sociologues, médecins, chercheurs en sciences sociales, prescripteurs, responsables d'entreprise, experts en ressources humaines, en immobilier et en space planning ...

Les données collectées sont consultables, par tous, gratuitement.

Les missions d'ACTINEO

- **Observer et comprendre les attentes des salariés en matière de qualité de vie au travail :**

- Des enquêtes d'opinion

Baromètre sur la qualité de vie au bureau (TNS Sofres 2004)

Étude sur « les attentes des Français au travail » (Sociovision 2006)

Baromètre sur la qualité de vie au travail (TNS Sofres 2011)

- Une veille scientifique

Plus de 200 études issues de la recherche sur le sujet de la qualité de vie au bureau sont indexées sur le site Internet d'ACTINEO : www.actineo.fr rubrique « Conseils »/études scientifiques.

- **Décrypter et promouvoir les « bonnes pratiques » des entreprises :**

- Les Rencontres ACTINEO, ateliers, colloques confrontant les opinions entre les chercheurs de diverses disciplines et les dirigeants d'entreprise

- Le Grand Prix de la Qualité de vie au bureau qui en 2007 a récompensé les entreprises exemplaires en matière de qualité de vie et d'aménagement

- Les Visites d'entreprises permettant de voir in situ la façon dont les entreprises ont mis en œuvre les actions d'amélioration de la qualité de vie au bureau

- Les interviews et les reportages sur les entreprises pour partager les expériences et bonnes pratiques.

Devenu une référence sur le sujet, et fort de cette extraordinaire matière produite depuis 6 ans, ACTINEO prépare actuellement un livre manifeste rédigé par Alain d'Iribarne pour sa version papier et une version numérique qui sera en soi un événement puisqu'il sera parmi les premiers livres numériques enrichis publiés en France à l'automne 2011. Le lancement est prévu à l'occasion de la 10ème Rencontre ACTINEO, en novembre 2011.

Membres actifs ACTINEO

ADDFORM
ARFEO
BUROCEAN
BURONOMIC
CIDER EQUIPEMENT
CLEN
EUROSIT
GAUTIER OFFICE
HAWORTH

KINNARPS
MACE
MAJENCIA
MATERIC
NAVAILLES
SEDUS
SOKOA
STEELCASE
VITRA